

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des États de l'Afrique Centrale a tenu sa première réunion extraordinaire de l'année, le vendredi 27 février 2009 aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé (Cameroun), sous la présidence de Monsieur Philibert ANDZEMBE, son Président statutaire.

Au cours de cette séance, le Comité de Politique Monétaire a pris acte de la Haute Décision des Chefs d'Etat de la CEMAC adoptée lors du Sommet Extraordinaire du 30 janvier 2009 à Libreville (République Gabonaise), de suspendre, à titre de mesure conservatoire, toute pratique de placement jusqu'à nouvel ordre. Le CPM a, à cet effet, identifié des pistes d'actions opérationnelles en vue d'une mise en œuvre diligente de cette Décision, lesquelles seront soumises aux autres Organes de Décision de la Banque lors de leurs prochaines sessions.

Le CPM s'est ensuite penché sur les projets de textes portant réglementation, organisation et fonctionnement du mécanisme d'émission des titres publics à souscription libre, en vue de son démarrage effectif au cours de l'année 2009. Les membres du CPM ont ainsi approuvé les cinq projets de textes réglementaires et conventionnels suivants :

- La Convention relative à l'organisation des adjudications des Valeurs du Trésor ;
- La Convention relative à la participation des Spécialistes en Valeurs du Trésor aux adjudications des titres publics à souscription libre ;
- Le Cahier des charges des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) ;
- Le Règlement Général de la Cellule de Règlement et de Conservation des Titres (CRCT) ;
- La Convention-cadre de pension livrée.

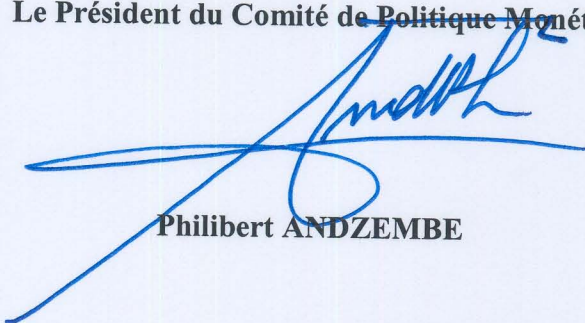
En relevant le potentiel de renforcement de l'intégration financière sous-régionale que pourrait induire cette réforme, le CPM habilite son Président à soumettre ces différents projets de textes à l'avis conforme du Conseil d'Administration de la BEAC et à l'adoption du Comité Ministériel de l'UMAC.

Par ailleurs, les membres du CPM ont examiné les dernières estimations économiques, monétaires et financières de la CEMAC pour 2008 qui confirment le ralentissement de la croissance économique en termes réels et une résurgence des tensions inflationnistes.

S'agissant des perspectives pour 2009, elles laissent entrevoir une légère décélération de la croissance économique, consécutivement à une baisse de l'activité sylvicole et une quasi-stagnation de la production pétrolière. En rapport avec la chute des cours des matières premières au plan international, le PIB nominal enregistrerait une contraction significative, et les comptes publics et extérieurs se dégraderaient. Sur le front des prix, les tensions inflationnistes devraient s'atténuer. Enfin, le taux de couverture extérieure de la monnaie se stabiliserait à un niveau confortable./-

Fait à Yaoundé, le 27 février 2009

**Le Président du Comité de Politique Monétaire,**



**Philibert ANDZEMBE**